

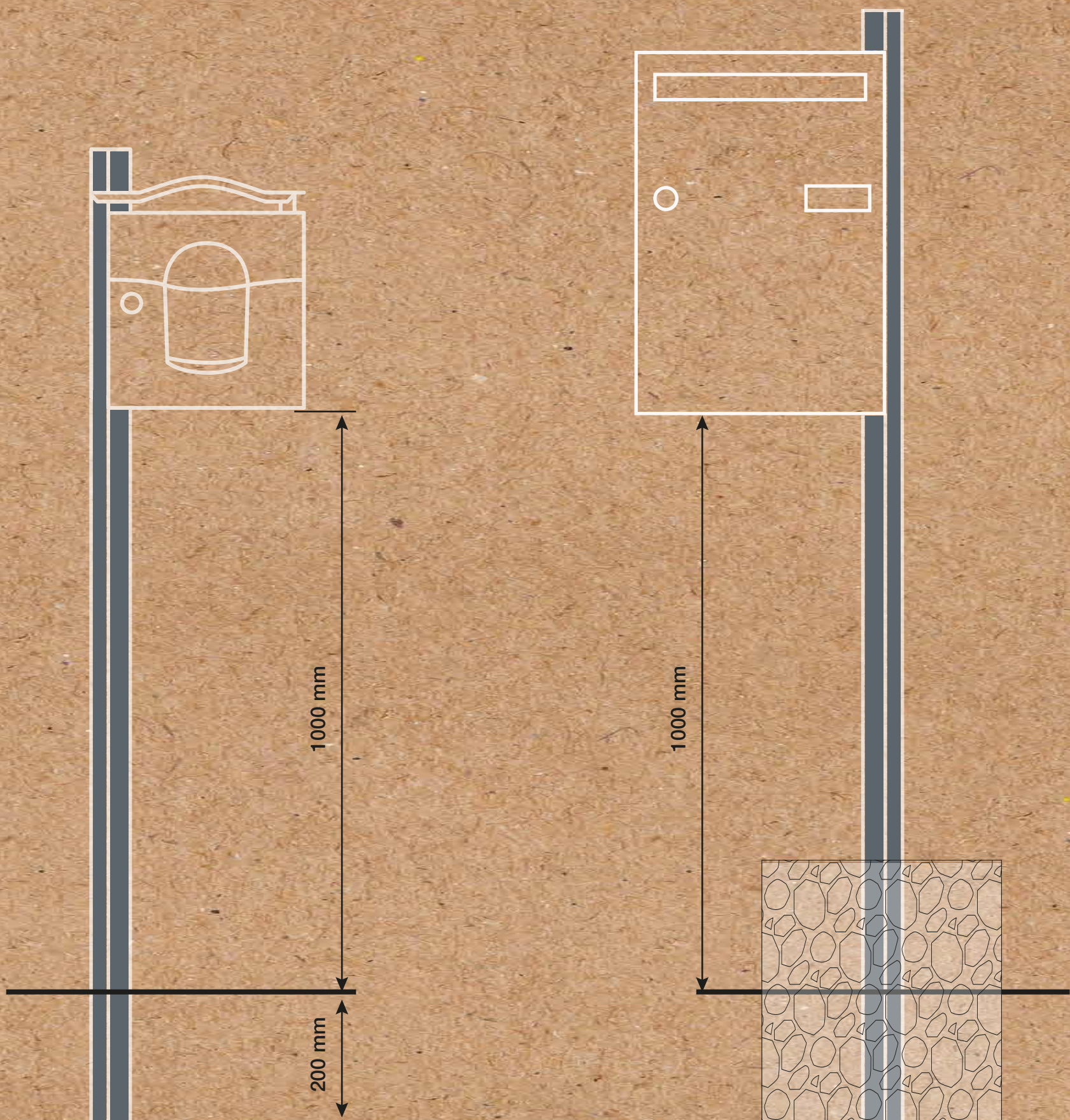


PIED LATÉRAL

CONSEILS DE POSE

Afin de répondre à la norme NF D27-405 et à la loi pour "l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", nous vous recommandons :

- de placer votre boîte aux lettres en bordure de propriété,
- de respecter une hauteur de pose de 1 mètre entre le sol et le bas de votre boîte aux lettres.



POSE SUR PIED
LATÉRAL
À SCELLER
Position droite
ou gauche



POSE SUR PIED
LATÉRAL
À SCELLER
Position droite
ou gauche

